

Réf: Dossier N° 097111

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOLUTIONS D'INGENIERIE POUR L'INDUSTRIE
EN COTE D'IVOIRE » en abrégé « S2ICI »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN, COMMUNE DE
MARCORY, ZONE 4C, BIETR, IMMEUBLE, RESIDENCE LES
FLORALIES, 4ème ETAGE, 18 BP 2291 ABIDJAN 18, COTE
D'IVOIRE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du
25/03/2022 reçus par Me AMOIKON BEUGRE GLADYS , et enregistrés au
CEPICI le 06/04/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques
suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLUTIONS D'INGENIERIE POUR
L'INDUSTRIE EN COTE D'IVOIRE » en abrégé « S2ICI »

Objet : le négoce, l'intermédiation dans les activités
commerciales et industrielles, l'ingénierie, l'étude technique et
le conseil, la consultance industrielle, la mise en place de
bureau d'études Engineering.

la participation directe ou indirecte à toutes activités
ou opérations industrielles, commerciales ou financières,
mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit,
dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher
directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets
similaires, connexes ou complémentaires, et d'une manière
générale, tous services et toutes opérations industrielles
commerciales ou financières, mobilières ou immobilières,
pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet
social ou à ou objets similaires ou connexes ou susceptibles
d'en faciliter l'accomplissement ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN, COMMUNE DE
MARCORY, ZONE 4C, BIETR, IMMEUBLE, RESIDENCE LES
FLORALIES, 4ème ETAGE, 18 BP 2291 ABIDJAN 18, COTE
D'IVOIRE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M NANGA SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02236 du 21/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17171/GTCA/RC/2022 du 21/04/2022

